



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN 2023 à 20 HEURES  
A LA MAIRIE DU CHAMBON/LIGNON**

Le 1<sup>er</sup> juin 2023, le Conseil Communautaire convoqué le 25 mai 2023, s'est réuni à la mairie du Chambon/Lignon, sous la présidence de David SALQUE-PRADIER, Président

**Présents :** Rose-Marie BROTTES, Olivier BROUSSARD, Catherine CACHARD, Roselyne CHARREYRON, Alain DEBARD, Marie-Josée DIGONNET, Philippe DIGONNET, André DUBOEUF, Philippe DUBOIS, Jean-Michel EYRAUD, Marie-Paule FOURNEL, Hélène LIONNET, Denise MASSARDIER, Henri MONTELMARD, Christian OUILLOU, Michel PABIOU, Sandra PICOT, Patrice ROUSSON, Frédéric ROUX, Brigitte ROYET, Gilbert RUEL, David SALQUE-PRADIER.

**Absents représentés :** Léo BADER (avait donné pouvoir à Philippe DUBOIS), Lucas ROCHER (avait donné pouvoir à Hélène LIONNET), Denise VALLAT (avait donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD).

**Absents excusés non représentés,** Kilpéric LOUCHE.

**Elu secrétaire de séance :** Sandra PICOT.

Nombre de conseillers :

- En exercice : 26
- Présents ou représentés : 25
- Votants : 25

---

**1 – Désignation d'un secrétaire de séance :**

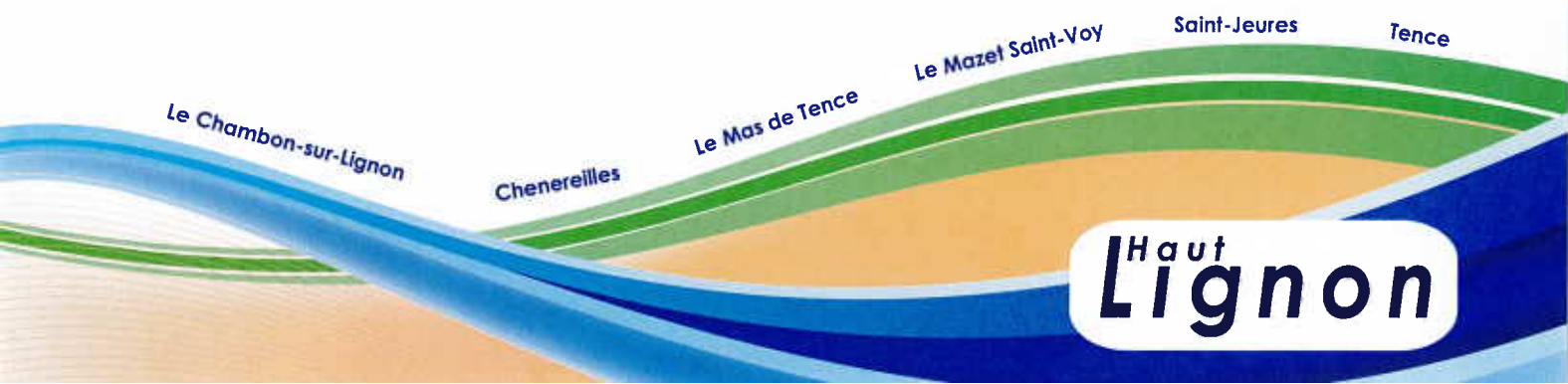
Le Conseil communautaire désigne Madame Sandra PICOT comme secrétaire de séance (unanimité).

**2 – Approbation procès-verbal du conseil du 6 avril 2023 :**

Le Conseil communautaire approuve le procès-verbal de la séance du 6 avril 2023 (unanimité).

**3 – Présentation du projet de la médiathèque de Saint-Jeures :**

Madame Linda AYDOSTIAN, Architecte, présente au Conseil communautaire, le projet de médiathèque de Saint-Jeures.



**Départ de Monsieur le Président, appelé pour une urgence sécurité sur la commune de Tence, Monsieur Gilbert RUEL Vice-Président poursuit les débats.**

**4 – Demande de subvention pour les actions d'Education Artistique et Culturelles 2023-2024 dans le cadre de la convention (CTEAC) :**

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour approuver l'organisation des actions artistiques et culturelles présentées ainsi que le budget d'un montant de 45.000 € et les demandes de subvention d'un montant de 36.000 € auprès de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Loire.

**5 – Demande de subvention pour la rénovation de la médiathèque de Tence :**

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour approuver le projet de rénovation de la médiathèque de Tence pour un montant de 149.615 € H.T. et les demandes de subvention d'un montant de 119.692 € auprès de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Loire et la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Loire.

**6 – Report en 2024 de l'application de la Taxe d'Enlèvement des ordures Ménagères Incitative (TEOMi) et vote de du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2023 :**

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour valider le report de l'application de la TEOMi en 2024 et fixe le taux de 11,75 % pour la TEOM 2023.

**7 – Signature de la convention de mise en œuvre des subventions départementales pour la suppression des boisements gênants et des friches avec le Département de la Haute-Loire :**

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Président à signer la convention de mise en œuvre des subventions départementales pour la suppression des boisements gênants et des friches avec le Département de la Haute-Loire.

**8 – Adoption des modalités d'application de la Taxe de séjour pour l'année 2024 :**

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour voter les modalités d'application de la Taxe de Séjour pour l'année 2024.

**9 – Vote des tarifs des activités du Centre de Loisirs :**

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour fixer les tarifs du centre de loisirs concernant les camps de voile se déroulant au barrage de Lavalette pendant l'été 2023.

**10 – Création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) :**

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour créer un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) sur le territoire de la CCHL.

**11 – Décisions du bureau communautaire :**

Le Conseil communautaire prend note des décisions prises par le bureau communautaire.

La secrétaire de séance  
**Sandra PICOT**

